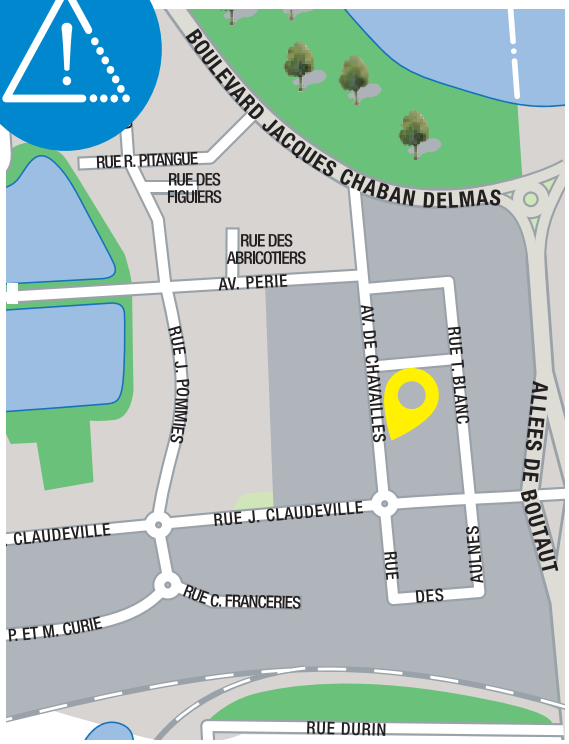

COURSE : 10KM DES SAPEURS-POMPIERS

DÉPART : AVENUE DE CHAVAILLES

Dimanche 12 avril 2026

Retrouvez les informations de circulation et de stationnement concernant la matinée du dimanche 12 avril, à l'occasion de la seconde édition du 10km des sapeurs-pompiers de Bordeaux-Bruges.

La seconde édition de la course de 10km des sapeurs-pompiers de Bordeaux-Bruges, organisée en lien avec la ville de Bruges, se tiendra le dimanche 12 avril 2026 avec un départ à 9h30 de l'avenue de Chavailles. L'organisation de cette course nécessite une interruption de la circulation et du stationnement dans certains secteurs du Tasta : les jours, horaires et rues/avenues concernés sont indiqués ci-dessous et au verso. Nous vous invitons également à consulter le plan de la course au verso. Nous vous remercions de votre compréhension et du respect de ces consignes afin que cet événement sportif et solidaire se déroule dans les meilleures conditions. Nous appelons également à votre plus grande prudence dans vos déplacements pour la sécurité des coureurs.

Circulation samedi 11 avril :

- **Du samedi 11 avril à 8h au dimanche 12 avril à 14h,** la circulation de tout véhicule est interdite sur la totalité de l'avenue de Chavailles.

Circulation dimanche 12 avril :

- **Circulation à l'arrêt** des rues Ducasse, de l'Avenir, Manaud, et avenue du Lac de 9h30 à 10h45
- **Interdiction de circulation** de tout véhicule durant le temps de la course entre 9h et 12h, sur les voies suivantes : avenue de Chavailles, Bd Chaban-Delmas (entre l'intersection avec l'allée de Boutaut et le giratoire de la rue du Pont Neuf), rue André Messager, Avenue Périé, Avenue Jean Jaurès, Rue de Daugère, Avenue du Lac, Rue du Canal, Rue de l'Avenir.
- **Des itinéraires de déviation** sont signalés durant ces deux jours.

Bruges

Infos : 05 56 16 80 80 / e-accueil@mairie-bruges.fr

Stationnement :

- **Du vendredi 10 avril à 8h au dimanche 12 avril à 18h,** le parking situé entre l'avenue de Chavailles et la rue Théodore Blanc et interdit à tout véhicule.
- **Du samedi 11 avril 14h au dimanche 12 avril à 12h,** le stationnement de tout véhicule est interdit rue de l'Avenir du n°39 au n°43.

Plan de la course

Consulter l'arrêté municipal sur www.mairie-bruges.fr / Agenda.

Bruges